

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU LUNDI 12 JUILLET 2021 À 19 H 30	
1.	A- Ouverture de la séance
1.1	Mot d'ouverture
1.2	Adoption de l'ordre du jour de la séance
1.3	Suivi des questions de la séance précédente
1.4	Suivi des dossiers de la MRC de La Rivière-du-Nord et des divers organismes
1.5	Période d'intervention des conseillers
1.6	Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire
1.7	Questions du public (30 minutes maximum)
2.	B- Gestion des affaires financières
2.1	Approbation des déboursés et des engagements au 12 juillet 2021
3.	C- Gestion règlementaire
3.1	Adoption - Règlement 601-72 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, t que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage P105 Services gouvernementau paragouvernementaux et organismes publics et municipaux (Hôtel de ville et autres bâtimen municipaux), de portée locale sous la classe Usages et services institutionnels, gouvernementaux publics (P1) dans la zone C-253
3.2	Adoption - Règlement 718-1 amendant le règlement 718 concernant la bibliothèque municipale (Abolitic des frais de retard)
3.3	Adoption - Règlement 724-1 amendant le Règlement 724 « Code d'éthique et de déontologie des él municipaux de la Ville de Prévost » (Politique anti-népotisme en matière de gestion des ressourc humaines)
3.4	Adoption - Règlement 786-2 amendant le règlement 786 « Tarification 2021 » (Frais pour l'autopartages véhicules municipaux)

- ge
- 3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 562-1 amendant le règlement 562 relatif à la sécurité incendie (Entraide intermunicipale)
- 3.6 Avis de motion - Projet de règlement numéro 601-78 amendant le règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin de créer une zone P-109-1, à même une partie de la zone REC-109, et d'y autoriser les usages publics et institutionnels (classe d'usages P1) en surplus des usages récréatifs déjà autorisés dans la zone
- 3.7 Adoption - Projet de règlement numéro 601-78 amendant le règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin de créer une zone P-109-1, à même une partie de la zone REC-109, et d'y autoriser les usages publics et institutionnels (classe d'usages P1) en surplus des usages récréatifs déjà autorisés dans la zone

#### 4. D- Gestion des affaires juridiques

- 4.1 Vente de terrain - Lot 6 426 426 du cadastre du Québec - Rue du Clos-du-Soleil (Nouvelle évaluation)
- 4.2 Tarifs de rémunération des membres du personnel électoral



Page 2

### 5. <u>E- Gestion des contrats</u>

- 5.1 Travaux de construction d'un chalet de Parc au lac Renaud Appel d'offres public TP-SP-2021-22 Rejet des soumissions
- 5.2 Fourniture et livraison d'une chargeuse rétrocaveuse à quatre (4) roues motrices neuve année 2021-2022 pour la Direction des infrastructures Appel d'offres public TP-SP-2021-39 Octroi de contrat
- 5.3 Aménagement de jeux d'eau au Parc des Clos Contrat ING-SP-2020-65 Réception provisoire
- 5.4 Affectation d'une dépense d'un montant de 3 851,66 \$ Réserve financière relative au réseau d'égout sanitaire et à l'assainissement des eaux (Règlement 660)
- 5.5 Inspection des catégories de risques moyens, élevés et très élevés Appel d'offres sur invitation INC-SI-2021-15 Octroi de contrat
- 5.6 Remplacement de deux (2) réservoirs à l'huile de chauffage
- 5.7 Travaux de construction de fondations, bordures, pavage et éclairage de la rue Marchand Contrat ING-SP-2021-33 Avis de changement numéro 1

Note : Ce point a été retiré séance tenante.

## 6. F- Gestion des infrastructures

6.1 Nouvelle enseigne - Locaux de la direction de l'environnement et du Service des communications

#### 7. G- Gestion du développement durable

- 7.1 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif du développement durable et de l'environnement du 17 juin 2021
- 7.2 Utilisation de la Réserve financière pour projet à teneur environnementale (Règlement 690) Refonte de la réglementation concernant les pesticides et les engrais
- 7.3 Utilisation de la Réserve financière pour projet à teneur environnementale (Règlement 690) Support à la mise en place et à l'application du règlement relatif à la vente et à la fourniture de contenants, emballages et autres objets à usage unique ou individuels

# 8. <u>H- Gestion de la sécurité publique</u>

8.1 Dépôt du rapport des activités 2020 du Comité de sécurité incendie de la MRC de La Rivière-du-Nord

# 9. <u>I- Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</u>

9.1 Protocole d'entente visant l'accessibilité des résidents de la Ville de Prévost au Quartier 50+ (Addenda 1) - Autorisation de signature

# 10. <u>J- Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire</u>

- 10.1 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 22 juin 2021
- Toponymie municipale Nomination d'un toponyme visant un nouveau tronçon de rue (lots projetés 6 385 758 et 6 385 759 du cadastre du Québec) Rue du Clos-des-Cazaux
- Demande de PIIA numéro 2021-0043 visant le remplacement du revêtement de toiture d'un bâtiment commercial Propriété sise au 2559, boulevard du Curé-Labelle (lot 5 306 251 du cadastre du Québec)

# 11. K- Service aux citoyens

11.1 Aucun

Page 3

12.	L- Gestion des ressources humaines
12.1	Dépôt du rapport des effectifs pour la période du 15 juin au 12 juillet 2021
12.2	Engagement - Ingénieur mandat pôle du savoir/études préliminaires sanitaires - Poste contractuel
13.	M- Varia
13.1	Ajout de deux (2) arrêts - Transport adapté et collectif de la MRC de La Rivière-du-Nord
13.2	Appui aux revendications du Regroupement québécois des médecins pour la décentralisation du système de santé (RQMDSS)
13.3	Commémorer le 30e anniversaire des plantations d'arbres par les scouts et les citoyens bénévoles de Prévost
13.4	Entente de collaboration dans le cadre du projet Trottibus de la Société canadienne du cancer Autorisation de signature
14.	Questions du public (30 minutes maximum)
15.	Période d'intervention des conseillers
16.	Clôture de la séance
16.1	Levée de la séance

**Prochaine séance :** 

Lundi 16 août 2021 à 19 h 30

Bonne fin de soirée!